



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 90/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf octobre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 3 octobre 2025.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Étaient représentés :

M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.
Mme Véronique CHARTIER par M. Eric AGBESSI.
M. Daniel BAPTISTE par Mme Christiane ZELUS.
Mme Caroline GUIBOUT par Mme Nadège BROSSEAUD.

Étaient absents : M. Christophe VIEIRA – M. Joël DE AMORIM.

Mme Laurence DUPONT est désignée secrétaire de séance.

OBJET :
FINANCES

**Révision des tarifs de location des
salles communales**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des finances, informe l'assemblée que par délibérations n° 03/2012 en date du 27 janvier 2012, n° 149/2012 en date du 21 décembre 2012 et n° 98/2013 en date du 13 septembre 2013, le Conseil Municipal de la Commune de Volvic a fixé les tarifs de location des salles municipales ainsi que les montants des cautions pour les salles de Crouzol, Moulet, Tourtoule, de la salle des fêtes (ancien LEP), du Centre culturel La Source et du Complexe sportif comme suit :

Type de tarifs	Salle de Tourtoule	Salle de Crouzol	Salle de Moulet	Centre culturel La Source	Salle de réunion / Centre culturel La Source	Complexe sportif - grande salle	Complexe sportif - cafétéria	Salle des fêtes (Ancien LEP)
Associations Volvicaises								
Comités de quartier								
	Gratuit							Gratuit
Forfait journalier « Volvic »	150,00 €			50 €	700 €			300 €
Forfait week-end « Volvic »	250,00 €	100 €		75 €	950 €	500 €	100 €	500 €
Associations RLV		150 €		75 €	950 €	750 €	150 €	500 €
Forfait journalier « Extérieur »	250,00 €							500 €
Forfait week-end « Extérieur »	400,00 €	200 €	100 €	1 200 €		1 000 €	200 €	900 €
Forfait "commercial" 2 jours	500,00 €							1 200 €
Cautions								
Dommages matériels	750,00 €	300,00 €	150,00 €	2 000,00 €		2 000,00 €	300,00 €	750,00 €
Ménage non fait	150,00 €	1 500,00 €	150,00 €					1 500,00 €

En vue d'harmoniser les tarifs de location des salles municipales et d'ajuster les modalités de location aux besoins des usagers, des professionnels, des comités de quartier et des associations, **le Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les tarifs de location comme suit et ce, à compter du 1^{er} novembre 2025 :

Type de tarifs	Salle des fêtes de Tourtoule		Salle de l'ancienne école de Tourtoule		Salle de Crouzol		Salle de Moulet		Salle de l'Eclatier		Centre culturel La Source		Salle de réunion du Centre culturel La Source		Complexe sportif : grande halle		Complexe sportif : cafétéria		Salle des fêtes (Ancien LEP)		
Associations Volvicoises												Gratuit selon les modalités du Règlement Intérieur	Gratuit 1 à plusieurs fois par an	Gratuit 1 à plusieurs fois par an						Gratuit 1 fois par an	
Comités de quartier																					
Forfait journalier « Volvic »	180 €				75 €																360 €
Forfait week-end « Volvic »	300 €				150 €																600 €
Forfait journalier « Extérieur »	300 €				150 €																600 €
Forfait week-end « Extérieur »	540 €				300 €																1 100 €
Forfait "commercial" 2 jours																					1 100 €
Dommmages matériels	750 €				300 €																1 000 €
Ménage non fait	100 €				50 €																200 €

Caution

Certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture

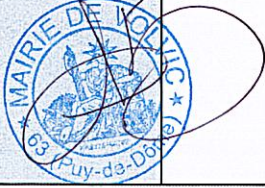
le : 16-10-2025

Publié ou notifié

le : 16-10-2025

Le Maire,

Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Laurent THEVENOT

